

Restructurations !

Les annonces à répétition de fermetures d'entreprises et autres restructurations destructrices d'emplois choquent à juste titre (Moulinex, Danone, Péchiney, Valéo, André, AOM liberté...), la liste est longue.

Comment accepter que des entreprises réalisant des profits se permettent de jeter leurs salariés dans le seul but de répondre aux exigences de leurs actionnaires ?

Comment accepter que de riches actionnaires, tels le président du Medef Ernest-Antoine Sellière, accumulent des fortunes sur les profits réalisés dans les entreprises et n'hésitent pas à faire une croix sur la première qui se trouve en difficulté ?

Les actionnaires ne doivent plus pouvoir sacrifier la vie des gens sur l'autel des profits. Ils ne doivent plus disposer des pleins pouvoirs de vie ou de destruction sur les entreprises et l'emploi.

Une exigence de nouveaux droits pour les salariés.

Depuis des années la CGT revendique plus de droits pour les salariés.

- ✂ Pour une véritable législation sociale créant des garanties et des droits nouveaux pour les salariés.
- ✂ Pour l'arrêt des licenciements, des suppressions d'emploi et de la précarité.
- ✂ Pour renforcer le rôle des représentants du personnel.
- ✂ Pour un droit d'intervention des salariés dans la gestion des entreprises.

Il y a urgence à agir pour empêcher le patronat de décider seul de ce qui doit exister ou disparaître. L'émotion suscitée par les plans de licenciement a amené le parlement à légiférer les 22 et 23 mai dans le cadre du projet de « loi de Modernisation Sociale ».

Le contenu de cette loi constitue un enjeu considérable pour tous les salariés.

Loi de Modernisation Sociale.

A SGS, comme ailleurs, nous ne sommes pas à l'abri des plans de licenciements, et pour cause, nous devons nous mobiliser pour que cette loi (dite de modernisation sociale) permette d'obtenir de nouvelles armes pour contester la légitimité des décisions des entreprises.

C'est pourquoi nous appelons les salariés à faire pression sur les élus parlementaires.

En manifestant à Paris le 22 mai en direction de l'assemblée nationale.

En manifestant en province le 22 mai en direction des préfectures.

dernière ligne droite

Jeudi prochain 17 mai, Votez

Dans le contexte actuel, il est important que la participation soit la plus grande possible.

Si vous votez par correspondance et que vous n'avez pas reçu le matériel de vote, contactez rapidement la DRH.

N'attendez pas pour poster votre courrier.

Votez et faites voter pour les listes :

Dernière minute : Nous sommes convoqués à 15h30 pour signature des accords RTT. Nous demanderons, comme nous l'avons convenu avec l'ensemble des organisations syndicales, une consultation des salariés avant toute signature.

N'hésitez pas à contacter un élu CGT pour toute question, problème, interprétation...
Pour recevoir ce bulletin via mail ou pour adhérer Mail : cgtsgs@multimania.com

Notre adresse : <http://www.multimania.com/cgtsgs>